

Lettre aux adhérentes et aux adhérents avril 2020

Nous espérons tout d'abord que vous êtes en bonne santé et que vous prenez toutes les précautions nécessaires pour qu'il en soit ainsi jusqu'à la fin graduelle du confinement. En cette période exceptionnelle et sans précédent, nous pensons encore plus indispensable de garder le contact et de maintenir la cohésion qui est la nôtre autour de la finalité et des actions de notre association.

Les défis à relever pour redémarrer l'économie ne vont-ils pas donner une chance aux projets structurants et soucieux du développement durable que nous défendons ?

Que s'est-il passé depuis la fin 2019, quelles actions sont en cours ou prévues ?

Le PLUi de l'agglomération de Pau a été voté en décembre 2019. Malgré nos interventions dans le cadre de l'enquête d'utilité publique, la bande de 300m réservée par une délibération du Conseil général de juin 2011 pour la future voie directe entre Pau et Oloron n'apparaît pas dans le document final. Cependant, si l'on comprend bien, les zones correspondantes sont non constructibles.

Nous avons écrit à M. le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, le 15 janvier, pour lui demander si le PLUi était conforme aux réglementations en vigueur, ceci dans le cadre de son rôle de contrôleur de la légalité des décisions des EPCI. A ce jour nous n'avons *pas de réponse*.

Nous avons également écrit, le 20 janvier, au Président du Conseil départemental qui nous avait dit qu'il interviendrait sur ce sujet. A ce jour, nous n'avons aucune trace d'une quelconque intervention et *pas de réponse non plus*.

Dans le cadre de la **campagne des élections municipales** nous avons envoyé, début mars, un **questionnaire, centré sur les sujets de Mobilité**, aux listes candidates des principales villes de l'agglo de Pau (Pau, Lons, Billère, Lescar, Jurançon, Gan, Idron, Bizanos, Gelos, ainsi que Poey-de-Lescar, Artiguelouve et Arbus concernées par le projet de voie directe Pau-Oloron) et des communautés de communes voisines (Serres-Castet, Montardon, Sauvagnon, Morlaàs, Buros et Oloron).

Vous trouverez ce questionnaire avec ce lien :

<https://bap-europe.com/wp-content/uploads/2020/03/BAP-2020.03.05-Présentation-et-questions-pour-les-candidats-aux-Elections-Municipales-de-mars-2020.pdf>

Sud-Ouest et La République lui ont consacré un article. (cf § Communication ci-dessous).

Mais nous n'avons reçu qu'*une seule réponse à ce jour*. Espérons que les réponses seront plus nombreuses avant le second tour.

Début mars également, nous avons finalisé une **note de synthèse sur le potentiel de fret ferroviaire entre Pau et Saragosse** au cas où la voie ferrée serait rouverte à la circulation entre Bedous et Canfranc. Cette note est le fruit du travail de la Commission Fer et fait suite aux livres blancs publiés sur le sujet par le CRELOC en juillet et par la Région Nouvelle-Aquitaine en décembre. Nos estimations, même dans le meilleur des cas, sont beaucoup plus modestes que les chiffres avancés ou suggérés, sans analyse détaillée et quantifiée, dans ces 2 livres blancs. Et l'on attend les résultats des études de convergence conduites par le Ministère de l'Équipement

espagnol. Au total 20M€ sont consacrés à ces études, dont la moitié financée par l'Union européenne. C'est considérable, disproportionné sans doute !

Vous trouverez notre note de synthèse avec ce lien :

<https://bap-europe.com/publication/etude-sur-le-potentiel-de-fret-sur-la-ligne-pau-canfrnc-saragosse-barcelone-valence/>

Notre travail a été adressé à MM. Rousset, Lagrave et Uthurry au Conseil régional le 4 mars. *Nous n'avons à ce jour aucune réaction.*

En revanche, Sud-Ouest le 12 mars et La République le 24 mars ont écrit un article rendant bien compte de notre travail (cf § Communication ci-dessous)

Et EELV Béarn a, le 25 mars, publié un communiqué violent et polémique pour attaquer notre association, qualifiée de « lobby » et nier toute pertinence à notre document. Ce communiqué a fait l'objet d'un article, sans distanciation, dans La République du lendemain, mais n'a pas été repris par Sud-Ouest.

Nous avons écrit au rédacteur en chef de La République pour manifester notre étonnement et notre désaccord. *Sans réponse à ce jour.*

S'agissant des routes, Jean Lassalle nous a informé qu'il avait obtenu un crédit de 6,4 M€ pour des travaux de sécurisation de la RN 134.

Le sujet majeur concerne maintenant **l'élaboration du CPER 2021-2027 consacré aux Mobilités**. Dans le document de lancement, rien ne concerne notre région, rien sinon la voie ferrée Bedous-Canfranc. Rien en matière de routes pour le Béarn, alors que la réalisation d'une 2x2 voies entre Poitiers et Limoges est lancée et préfinancée par la Région. Ceci est inadmissible et nous ferons entendre notre voix tant au niveau de l'Etat que de la Région et du Département.

Nous avons écrit au Préfet des P-A et au Sous Préfet d'Oloron, ainsi qu'au Président de la Région Nouvelle-Aquitaine pour prendre date sur la préparation du CPER 2021 - 2027. *Aucune réponse à ce jour.*

Le trafic voyageur de l'aéroport de Pau-Pyrénées baisse depuis plusieurs mois (avant confinement, bien sûr) et cela nous inquiète. Nous avons alerté Nicolas Patriarche, Président du SMAPP, en novembre mais n'avons *pas reçu de réponse*.

En revanche, l'agglomération de Pau, partie prenante du SMAPP, se préoccupe du problème et nous échangeons avec elle, en espérant qu'une véritable coopération pourra s'établir.

Nous suivons de près la fin du **déploiement du THD** dans la partie dense de l'agglomération de Pau et le déploiement du THD dans le département (hors BAB et 4 autres communes proches). Un bon contact est établi avec le Directeur de La Fibre 64, structure de pilotage au niveau du Département. Et nous poursuivons un **projet de réalisation d'une plate-forme citoyenne** permettant de conseiller, d'alerter et d'échanger sur les questions et problèmes que suscite ce déploiement, les techniques choisies, les difficultés de raccordement. Le Crédit Agricole Pyrénées-Gascogne pourrait être un partenaire.

La période actuelle constitue un moment exceptionnel pour mesurer l'importance des liaisons à THD, accélérer les usages et l'appropriation des outils disponibles.

Pour terminer ce tour d'horizon, signalons qu'**une Commission Développement durable a été créée** en début d'année. Elle s'est réunie 2 fois et a choisi comme premier sujet, celui de la **méthanisation bio ou verte**, pour laquelle notre région d'agriculture et d'élevage présente un bon potentiel.

Comme vous l'aurez compris, nous travaillons, nous écrivons et nous n'avons pas de réponse. Comment interpréter ce comportement de la part de responsables, qu'ils soient fonctionnaires ou élus ? Quelle image cela donne-t-il ?

Pour en rire, plutôt qu'en pleurer, nous avons posté le 1^{er} avril, le « cui-cui » suivant :

« Nos élus, unis et déterminés, soutiennent nos projets. **BAP** tout retourné décide de s'appeler désormais **PAB : Poisson d'Avril Béarnais !** »

La communication

Sur ce plan, nos actions ont rencontré un meilleur écho, tout particulièrement en mars. Comme indiqué plus haut, le questionnaire adressé aux candidats aux Municipales a été repris par La République le 5 mars et par Sud-Ouest le 6 Mars :

<https://bap-europe.com/municipales-lassociation-bap-ecrit-aux-candidats/>
<https://bap-europe.com/bap-appelle-les-candidats-a-reflechir-aux-mobilites/>

De même notre synthèse sur le potentiel de fret a fait l'objet de 2 articles, le 12 mars dans Sud-Ouest et le 24 mars dans La République :

<https://bap-europe.com/pau-canfranc-limitee/>
<https://bap-europe.com/bap-doute-du-potential-du-fret-de-la-pau-canfranc/>

Bien évidemment dans les 2 cas, des positions adversaires se sont manifestées. C'est normal. Le CRELOC en particulier a eu droit à au moins 3 articles, toujours pour annoncer une prochaine réouverture de la voie entre Bedous et Canfranc. Ce qui est faux et trompeur ! Il est vrai aussi que l'on commémorait, le 27 mars, le 50^{ème} anniversaire de l'accident qui a conduit à la fermeture de la ligne entre Pau et Canfranc.

Plus inquiétant est le communiqué de EELV Béarn, violent, agressif vis à vis de notre association et polémique, repris sans distanciation dans La République du 26 mars. Nous avons écrit au Rédacteur en chef de La République... qui ne nous a pas encore répondu.

La situation financière

La CCI de Pau Béarn, qui a présidé à la naissance de notre association se désengage. La subvention qu'elle nous accordait, 8000€ par an, soit le quart de nos coûts de fonctionnement, n'est plus que de 2500€ cette année et cessera à partir de l'an prochain. Ceci nous pose un gros problème qui ne pourra être résolu que par le recrutement de nouveaux adhérents, particuliers et entreprises.

Nous comptons sur vous pour nous y aider, en nous faisant part de vos connaissances et en facilitant des contacts. Nous recherchons aussi des publications professionnelles où nous pourrions communiquer sur nos actions susceptibles de bénéficier, directement ou indirectement, aux métiers et entreprises de la branche concernée.

Le calendrier

Sous toute réserve, notre Assemblée Générale a été reportée au mardi 16 juin à 18h00.

Merci de bien vouloir noter cette date, qui sera confirmée ou non, dès que possible.

Nous aurons donc l'occasion d'une nouvelle information.

Mais n'hésitez surtout pas à aller sur notre - sur votre - site qui continue à être actualisé :

bap-europe.com ou à laisser des messages à bap@pau.cci.fr

Et protégez-vous, prenez-soin de vous et de vos proches !
Avec toutes nos amitiés, le Bureau de BAP.